



Transports Publics du Chablais SA
Place de la Gare 5 / CP 85
CH-1860 Aigle

Tél. +41 24 468 03 30
info@tpc.ch
www.tpc.ch

Communication officielle
Selon liste de distribution

N/réf. : GI / TSD-DACE

Aigle, le 14 juillet 2026

Ligne AL – Sondages de vérification du ballast du 06.10.26 au 09.10.26 entre Aigle-Dépôt et Leysin-Grand-Hôtel

Information travaux de nuit

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux de nuit sont prévus entre Aigle-Dépôt et Leysin-Grand-Hôtel du 06.10.2026 au 09.10.2026 entre 01h00 et 05h00.

Ces travaux impliquent des opérations de nuit et pourraient provoquer des désagréments sonores en raison de l'utilisation de machines de chantier. Cela dit, notre entreprise mettra tout en œuvre afin de limiter au maximum ces nuisances et nous vous prions d'ores et déjà de nous en excuser.

Une information sera diffusée sur notre site internet, notre page Facebook et des avis de travaux seront glissés dans les boîtes aux lettres des riverains. Dès lors, nous vous prions de bien vouloir publier l'information au sein de votre administration et/ou vos services.

Bien entendu, nous restons à votre disposition en cas de question ou complément d'information (infra.admin@tpc.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Transports Publics du Chablais SA

Liste de distribution (mail uniquement) :

- Commune d'Aigle
- Commune de Leysin
- Police du Chablais Vaudois - EPOC

Annexe :

- Avis de travaux

Ligne AL

Aigle -Dépôt – Leysin-Grand-Hôtel

Sondage de vérification du ballast

Du 06.10.2026 au 09.10.2026

Des sondages de vérification du ballast sont nécessaires pour garantir la sécurité de l'exploitation ferroviaire entre Aigle-Dépôt et Leysin-Grand-Hôtel.

Ces travaux seront effectués de nuit de 01h00 – 05h00, afin de :

- Garantir l'exploitation ferroviaire ;
- Assurer la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs ;
- Maintenir la fluidité du trafic diurne.

Les dates et les heures prévues se basent sur la planification théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévu lié à l'exploitation (p. ex. retard de trains) ou à d'autres impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines).

Bien entendu, les TPC mettront tout en œuvre afin de limiter au maximum les nuisances sonores et autres dérangements.

Par avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.